



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 5 mars 2026

Albertville, Allandaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohannoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésty-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Soisies
La Bâthle, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montallieur, Manthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnat, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venlhon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni le Jeudi 5 mars 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Elisabeth	REY
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

**Objet : Personnes âgées – Tarifs 2026 – Logements des Résidences autonomie et EHPAD –
APA – Accueil de jour**

Rapporteur : Philippe BRANCHE

TARIFS LOGEMENT RESIDENCES AUTONOMIES :

Conformément à l'article 5.6 du CPOM, signé en 2023, « Modalités de tarification des loyers des résidences autonomie, les loyers mensuels seront réévalués chaque année dans la limite du taux d'évolution prévu aux articles L.313-8 et R.314-36 du CASF fixé par l'assemblée départementale ».

Les tarifs mensuels 2026 des résidences autonomie gérées par le CIAS Arlysère applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 sont fixés comme suit :

RESIDENCE AUTONOMIE D'UGINE :

	TARIFS 2025	TARIFS 2026
	TARIFS MENSUELS	TARIFS MENSUELS
Studio 30 m ²	634.50 €	650.50 €
T1 BIS (36,08 à 40,25 m ²)	698.00 €	715.50 €
T2 (51,10 m ²)	776.50 €	796.00 €
T3 (63,27 m ²)	839.00 €	860.00 €

RESIDENCE AUTONOMIE D'ALBERTVILLE :

	TARIFS 2025	TARIFS 2025	TARIFS 2026	TARIFS 2026
	TARIFS MENSUELS	TARIFS MENSUELS Logement avec Clim	TARIFS MENSUELS	TARIFS MENSUELS Logement avec Clim
T1	853.00 €	863.00 €	874.50 €	884.50 €
T1 couple	968.00 €	978.00 €	992.00 €	1 002.50 €
T2	983.00 €	993.00 €	1 008.00 €	1 018.00 €
T2 couple	1 104.00 €	1 114.00 €	1 132.00 €	1 142.00 €

TARIFS LOGEMENT EHPAD :

Suite à la réception des arrêtés rectificatifs envoyés par le Département, les tarifs d'hébergement des EHPAD gérés par le CIAS Arlysère sont fixés comme suit et applicables au 1^{er} mars 2026.

Les tarifs modulés au-delà du tarif de base pour l'EHPAD de Frontenex seront appliqués aux nouvelles admissions.

EHPAD LA BATHIE :

	TARIFS 2025	TARIF 2026
Tarif « hébergement permanent et temporaire »	77.36 €	
Chambre simple entre 19 et 23 m ² - tarif de base		77.36 €
Chambre simple (22 à 25 m ²) avec extérieur		79.66 €
Chambre simple de 32 m ²		81.98 €
Participation forfaitaire hébergement permanent	6.10 €	6.16 €
Tarif moins de 60 ans	91.46 €	
Tarifs « dépendance »		
GIR 1-2	24.25 €	
GIR 3-4	15.39 €	
GIR 5-6	6.53 €	

EHPAD FRONTENEX :

	TARIFS 2025	TARIFS 2026
Tarif « hébergement permanent et temporaire »	80.34 €	
Chambre à 1 lit de 21 m ² - tarif de base		80.34 €
Chambre à 1 lit de 27 m ²		82.74 €
Chambre à 1 lit de 31 m ²		85.14 €
Participation forfaitaire hébergement permanent	6.10 €	6.16 €
Participation forfaitaire hébergement temporaire		6.48 €
Tarif moins de 60 ans de	102.56 €	
Tarifs « dépendance »		
GIR 1-2	24.25 €	
GIR 3-4	15.39 €	
GIR 5-6	6.53 €	

EHPAD UGINE :

	TARIFS 2025	TARIFS 2026
Tarif « hébergement permanent et temporaire »		
Chambre à 1 lit - tarif de base	72.37 €	72.16 €
Chambre à 2 lits - tarif de base	69.37 €	69.16 €
Chambre à 1 lit de plus de 20 m ²		73.99 €
Participation forfaitaire hébergement permanent	6.10 €	6.16 €
Participation forfaitaire hébergement temporaire		6.49 €
Tarif moins de 60 ans	94.55 €	
Tarifs « dépendance »		
GIR 1-2	24.14 €	
GIR 3-4	15.32 €	
GIR 5-6	6.50 €	

TARIF LOCATION DE TELEVISION (POUR TOUS LES ETABLISSEMENTS) :

15 € par mois.

TARIFS APA :

Pour l'année 2026, il est proposé de fixer les tarifs des prestations comme suit :

TARIF HORAIRE INDIVIDUALISE APA/PCH/AIDE SOCIALE (Tarif horaire dotation)

Tarif horaire 2025	Tarif horaire 2026
25,16 €	25.41 €

TARIF MINIMUM HORAIRE DE REFERENCE APA/PCH/AIDE SOCIALE (tarif plancher)

Tarif horaire 2025	Tarifs horaire 2026
24,58 €	25,00 €

TARIFS ACCUEIL DE JOUR :

Applicable au 1^{er} mars 2026.

TARIF JOURNEE COMPLETE – GIR 5-6

Tarif journée complète 2025	Tarif journée complète 2026
56.20 €	56.20 € (identique 2025)

PARTICIPATION FRAIS D'ACCUEIL POUR PERSONNES HANDICAPEES

Tarif journée complète 2025	Tarif journée complète 2026
11.91 €	11.98 €

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve les tarifs 2026 – Logements des Résidences Autonomies et EHPAD Arlysère – APA – Accueil de jour comme indiqués ci-dessus ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

